

Projet de rapport sur
*les écosystèmes d'innovation et les jeunes entreprises en
Méditerranée en tant que moteurs de la reprise socio-économique,
de la transformation numérique et du développement durable après
la crise de la COVID-19*

Le projet de rapport a été élaboré par Juan Manuel Moreno Bonilla, président du gouvernement régional d'Andalousie, représentant l'Association des régions frontalières européennes, et sera discuté lors de la septième réunion de la commission du développement territorial durable de l'ARLEM, qui se tiendra à Bruxelles le 26 octobre 2021, en vue de son adoption lors de la 13^e session plénière de l'ARLEM.

Introduction

Les écosystèmes d'entrepreneuriat, d'innovation et d'investissement sont composés d'un large éventail d'acteurs (jeunes pousses ou *start-ups*, «investisseurs providentiels» (*business angels*), fonds et programmes publics-privés, universités, centres d'excellence technologique, pépinières/accélérateurs, start-up studios (*venture builders*), parcs technologiques, centres et laboratoires d'innovation, centres de recherche, de développement, d'innovation (RDI) et de démonstration, grappes d'entreprises (*clusters*), administrations publiques, etc.), qui sont liés les uns aux autres et dont le nombre, la qualité et les liens déterminent la croissance et le potentiel en tant que créateurs d'emploi, de développement et de richesse collective.

Le présent rapport thématique vise à fournir une analyse des différents systèmes d'entrepreneuriat en Méditerranée et un examen de l'impact de la pandémie de COVID-19 sur ces derniers, dans le but de recenser les principaux problèmes et possibilités apparus lors de la crise économique à laquelle elle a donné lieu, de faire l'inventaire des bonnes pratiques et des expériences réussies menées dans la région méditerranéenne ou dans une autre zone géographique susceptible d'être exportée en Méditerranée, et de formuler un certain nombre de recommandations.

I. Le système d'entrepreneuriat en Méditerranée

De manière générale, les principaux obstacles auxquels se heurte le système d'entrepreneuriat en Méditerranée depuis le début de la pandémie sont les difficultés à trouver un financement adéquat pour répondre aux besoins des entrepreneurs, la bureaucratie et les procédures administratives excessives, le manque de travailleurs qualifiés et la crainte de l'échec.

Si l'**accès au financement** de l'innovation est un problème mondial, qui s'est en outre aggravé après la pandémie, la satisfaction des besoins financiers d'un projet d'entreprise constitue un défi majeur dans la région méditerranéenne, compte tenu du soutien limité des gouvernements, de la grande faiblesse du secteur du capital-risque et de la difficulté d'accéder aux investisseurs mondiaux.

S'agissant **de la connaissance et du développement du capital humain**, il est difficile pour les employeurs de la région de trouver des salariés possédant la formation et l'expérience pratique nécessaires.

Une partie du problème réside dans la sous-utilisation du potentiel des femmes dans la région. De fait, dans le monde arabe, seuls 14 % des propriétaires de PME sont des femmes, contre une sur trois en moyenne dans le monde (FMI 2019). Dès lors, en termes d'inclusion, l'entrepreneuriat dans la région méditerranéenne devrait tenir compte de l'objectif visant à encourager davantage de femmes à participer aux pratiques d'innovation.

Souvent, l'un des aspects de cette question est l'**absence d'une culture favorable à l'innovation** de la part des pouvoirs publics. Conscients de cette situation, de nombreux gouvernements de la région ont inclus la «diffusion de la culture de l'innovation et de l'esprit d'entreprise» dans leurs stratégies nationales d'innovation. À cela s'ajoutent les lacunes en matière de réglementation des droits de propriété intellectuelle, qui entravent l'application des résultats de la recherche au monde réel.

En outre, il convient de souligner que l'instabilité politique et économique dans une partie de la Méditerranée est un facteur déterminant susceptible de freiner l'esprit d'entreprise, tout comme le développement insuffisant des **infrastructures**, en particulier de celles liées à l'approvisionnement énergétique et aux infrastructures TIC.

II. Impact de la pandémie de COVID-19

Bien que de nombreux pays aient pris immédiatement des mesures de politique budgétaire et monétaire pour atténuer les effets négatifs de la COVID-19 sur les PME, la pandémie a eu un impact significatif sur ces dernières ainsi que sur les jeunes entreprises du sud de la Méditerranée, nombre d'entre elles ayant dû mettre la clef sous la porte ou suspendre leurs activités.

À cet égard, la pandémie de COVID-19 a eu un impact inégal sur les secteurs dominés par les PME, à savoir le tourisme, le commerce et les services.

D'autre part, l'impact de la COVID-19 a montré aux entrepreneurs que les nouveaux défis et possibilités supposent l'existence d'entreprises plus flexibles, plus souples et plus résilientes, capables de répondre de manière crédible à des environnements en constante évolution; l'adoption d'un changement ou d'une diversification de l'activité en introduisant de nouveaux services/produits; la volonté de stimuler le commerce électronique et les ventes en ligne.

On peut trouver un exemple de la manière dont la COVID-19 et la numérisation ont influencé les écosystèmes entrepreneuriaux dans les nombreux petits écosystèmes entrepreneuriaux formés par quelques dizaines d'acteurs publics et privés dans tous les domaines de l'entrepreneuriat.

Ce modèle, qui se répète tout autour de la Méditerranée, est né de deux faits fondamentaux: d'une part, la prise de conscience d'une urgence économique et, d'autre part, le recours à la numérisation.

III. Recommandations

Comme on le voit, en dépit des progrès réalisés, de nombreux obstacles subsistent et les gouvernements des pays de l'ARLEM ont encore beaucoup à faire pour transformer les écosystèmes d'innovation de leur pays en systèmes véritablement prospères. À cet égard, le rôle que doivent jouer les administrations publiques pour accélérer les procédures administratives, faciliter l'accès au financement et élaborer des politiques de formation qualifiées est essentiel.

Les recommandations suivantes doivent être comprises comme un menu dans lequel choisir en fonction des situations respectives dans lesquelles se trouvent les pays de l'ARLEM. Le rôle des collectivités locales et régionales doit être d'orienter chaque pays dans ce processus de sélection.

1. Mise à jour du cadre législatif

Il est nécessaire de réformer les cadres législatifs et juridiques existants afin de créer un environnement plus propice à l'innovation, par exemple en assouplissant les réglementations et les

exigences applicables à la création d'entreprises, option privilégiée par un entrepreneur sur cinq parmi les mesures de soutien gouvernemental liées à la pandémie¹.

Parmi les autres questions urgentes figurent:

- la simplification des procédures nécessaires à la création, à la gestion et à la fermeture d'une entreprise;
- l'actualisation des régimes de propriété intellectuelle et industrielle;
- la création de politiques en matière de marchés publics favorables aux PME et aux jeunes pousses, telles que la création de portails de passation électronique des marchés publics, la fragmentation des grands appels d'offres en lots plus petits ou la possibilité de recourir à des appels d'offres collectifs. De même, le recours aux marchés publics de solutions innovantes devrait être facilité et encouragé;
- l'amélioration des cadres législatif et juridique et l'encouragement à la création de partenariats public-privé;
- la création d'un environnement propice au commerce électronique;
- la mise au point de mécanismes propres à fournir une protection sociale aux travailleurs de l'économie collaborative et aux entrepreneurs individuels travaillant en ligne, sans imposer de taxes excessives sur l'activité;
- la facilitation de l'accès au marché pour les PME et les jeunes pousses, par exemple en supprimant les politiques protectionnistes qui favorisent les entreprises publiques et les grands opérateurs historiques;
- la conception de politiques sur mesure ciblant spécifiquement les différents types d'entrepreneurs.

2. **Améliorer l'accès au financement**

Faciliter l'accès des PME et des jeunes pousses au financement est une forme essentielle de soutien aux écosystèmes d'entrepreneuriat et d'innovation.

Il est nécessaire, notamment, de raccourcir le délai de financement des jeunes pousses, de simplifier les procédures de demande de soutien non financier, de soutenir l'écosystème au moyen de subventions, de prêts, de reports ou d'exemptions de paiement ou d'allègements fiscaux afin d'aider les entrepreneurs à survivre à la pandémie, de créer des incitations fiscales pour encourager les entreprises à investir dans la recherche et le développement, d'adapter la législation et de mettre en place des politiques de soutien visant à faciliter et à encourager le financement des entreprises et le financement participatif.

De même, il y a lieu d'augmenter les dépenses de recherche et développement et d'améliorer l'accès aux informations sur les financements mis à la disposition des entrepreneurs en actualisant les sites web avec des liens fonctionnels, sans oublier l'importance, pour les gouvernements, de créer des environnements qui attirent les investisseurs étrangers en exigeant — outre l'application de règles favorables aux investissements — la prévisibilité de la législation, la stabilité politique et la préservation de l'état de droit.

¹ Wamda & Arabnet (2020). *L'impact de l'épidémie de COVID-19 sur l'écosystème de l'entrepreneuriat*. disponible ici: <http://backend.wamda.com/api/v1/downloads/publications/impact-covid-19-outbreak-entrepreneurship-ecosystem-mena>.

Dans l'Union européenne, nombre de régions ont déjà élaboré de telles stratégies; mentionnons à titre d'exemple, en Espagne, les campagnes «Invest in Andalucía»² et «Invest in Catalonia»³ et, en Italie, la campagne «Invest in Tuscany»⁴; un autre exemple est l'initiative portugaise intitulée Bono Startup, qui vise à stimuler le développement de projets entrepreneuriaux créatifs par les jeunes âgés de 18 à 35 ans, au moyen de divers instruments de soutien financier.

Il convient également de mentionner en particulier les programmes «Andalucía Open Future» et «Minerva», deux programmes d'accélération destinés aux jeunes pousses qui ont pour objectif commun de soutenir l'esprit d'entreprise en agissant aux premiers stades du développement de ces entreprises au moyen, entre autres, d'un éventail de programmes de mentorat, de formation intensive, de tutorat et d'accès aux services financiers.

Dans ce contexte, l'on remarquera également l'intéressante initiative de création d'un observatoire financier en ligne visant à rassembler sur un site internet unique (<https://fundingobservatory.org/>) toutes les possibilités offertes aux entreprises en Palestine.

3. Améliorer la coordination et la coopération entre les différents acteurs de l'innovation

L'on admet généralement que l'écosystème de l'innovation est trop fragmenté. Dans l'idéal, au niveau du gouvernement national, un ministère chargé de l'innovation devrait assumer les politiques d'innovation du pays.

Parmi les exemples de bonnes pratiques en la matière figurent les «laboratoires vivants» en Turquie, qui sont des écosystèmes d'innovation ouverte axés sur l'utilisateur et sur une approche systématique de co-création par l'utilisateur, qui intègrent les processus de recherche et d'innovation dans les communautés. Les «villes innovantes» au Maroc — dont l'objectif est de créer des réseaux d'acteurs de l'écosystème de recherche et d'innovation autour des universités de certaines villes — ou les pôles d'innovation technologique «Corallia» en Grèce sont d'autres exemples de l'amélioration de la coordination entre les entreprises et les autres acteurs de l'écosystème d'innovation.

En outre, il convient de mentionner la plate-forme collaborative MIDE (Madrid Innovation Driven Ecosystem: formée par une équipe multidisciplinaire, à but non lucratif, MIDE entend développer l'écosystème d'entrepreneuriat et d'innovation de la Communauté de Madrid dans une perspective globale en unissant les efforts de tous) ou le programme Startup RoadShow Andalucía, dont la première édition a permis de sélectionner 12 entreprises qui ont pris contact avec des fonds de capital-risque et 5 autres qui bénéficieront d'un accompagnement lors de forums et de manifestations internationales d'investissement. La sélection d'Elevate Greece, une initiative lancée par le gouvernement grec pour recenser les jeunes pousses les plus prometteuses et soutenir leur croissance en favorisant un écosystème d'innovation solide, constitue une autre bonne pratique qu'il y a lieu de citer ici.

La plateforme numérique SEMED (<https://semed.eu/>) peut s'avérer très utile car elle constitue un point d'accès unique à l'écosystème d'innovation en Méditerranée et contribue à relier les différents écosystèmes.

² <https://www.investinandalucia.es/>.

³ <http://catalonia.com/invest-in-catalonia/>.

⁴ <https://www.investintuscany.com>

4. Investir dans l'éducation à l'entrepreneuriat

L'éducation à l'entrepreneuriat doit être encouragée à tous les niveaux, tant dans les établissements d'enseignement qu'auprès des adultes. À cet égard, il conviendrait de promouvoir des programmes spéciaux pour les jeunes et les femmes d'horizons divers; citons à titre d'exemples de ces efforts le projet, parrainé par la Commission européenne, d'innovation sociale dans le secteur agroalimentaire pour l'autonomisation des femmes dans le bassin méditerranéen (InnovAgroWoMed)⁵, ou le programme Heya Raeda, destiné aux femmes cheffes d'entreprise en phase de démarrage⁶, financé par l'Agence égyptienne pour le développement de l'industrie des technologies de l'information.

5. Construire une culture entrepreneuriale

Les autorités nationales et infranationales doivent consacrer davantage d'efforts en vue de promouvoir l'innovation et l'esprit d'entreprise et de sensibiliser l'opinion aux avantages de devenir entrepreneur. Des campagnes spéciales devraient s'adresser aux femmes de la région et au personnel universitaire travaillant dans des universités et des instituts de recherche afin d'exploiter leur potentiel; un exemple de ce type d'initiative est le projet STARTED, financé par l'UE et mis en place par des micro-entreprises, des PME, des établissements d'enseignement supérieur et des institutions à but non lucratif de différentes régions de l'Union européenne afin d'aider les chercheurs à tirer parti du caractère innovant de leurs recherches et à devenir entrepreneurs.

Signalons, dans le même esprit, le prix de l'ARLEM, qui est décerné chaque année depuis 2019 et qui récompense à la fois le travail des entrepreneurs de moins de 35 ans et les efforts déployés par les collectivités locales pour promouvoir des politiques favorables aux entreprises.

6. Promouvoir la mobilité et l'échange de connaissances techniques

Si la fuite des cerveaux est un problème grave pour les pays de l'ARLEM, la mobilité des chercheurs et des personnalités novatrices, qui permet l'interaction et l'échange d'idées avec leurs homologues étrangers, est un élément essentiel pour stimuler les connaissances techniques et le transfert de technologies.

Par conséquent, les chercheurs et les entrepreneurs devraient se voir accorder facilement des visas afin de pouvoir voyager tant à l'intérieur de la région qu'à destination de l'Union européenne. En outre, la participation à des programmes tels qu'Erasmus+ ou Erasmus Mundus pourrait être bénéfique à cet égard, de même que le soutien aux universités pour leur permettre de participer à des projets internationaux de recherche et développement, par exemple au nouveau programme-cadre Horizon Europe.

L'on mentionnera également des initiatives telles que PRIMA (partenariat en matière de recherche et d'innovation dans la zone méditerranéenne), un programme conjoint entre les États membres de l'Union européenne, les pays partenaires d'Horizon 2020 et les pays partenaires méditerranéens, dans le cadre desquelles des fonds sont alloués à des projets de recherche et développement dans les domaines de la gestion de l'eau et des systèmes agricoles et agroalimentaires.

⁵ <http://www.enicbmed.eu/projects/innovagrowomed>.

⁶ <https://www.insme.org/the-egyptian-heya-raeda-programme/>.

7. Favoriser la collaboration entre les universités et les établissements de formation professionnelle et les entreprises

Il est très important de renforcer la coopération entre les universités et les établissements de formation professionnelle et le secteur privé. L'un des moyens d'y parvenir, pour les entités locales de recherche, est de soutenir la création de programmes de stages locaux permettant aux étudiants des universités locales et des établissements de formation professionnelle d'acquérir une expérience pratique. Une autre idée pourrait consister à collaborer avec les universités afin de créer des postes de doctorat. Il convient de mentionner en particulier le programme de doctorat parrainé par Rolls-Royce à l'université de Nottingham. L'on mentionnera également les synergies créées dans le cadre du projet HOMER entre les chambres de commerce, les associations professionnelles, les établissements d'enseignement supérieur et les associations d'entrepreneurs à responsabilité limitée de la région méditerranéenne afin de soutenir les étudiants les plus performants dans la recherche d'emploi dans leur pays d'origine.

8. Bâtir des villes intelligentes

L'ARLEM devrait recourir à des approches innovantes pour résoudre ses problèmes au niveau local. Dans le monde entier, il existe différentes versions de pôles d'innovation urbaine, une approche adaptée à l'environnement local qui pourrait également être appliquée aux pays de l'ARLEM. À cet égard, il convient de mentionner la création prévue de centres d'innovation pour les villes intelligentes à Fez (Maroc) et à Tunis (Tunisie).

9. Augmenter l'évaluation

Peu de pays de la région procèdent à des enquêtes nationales sur l'innovation qui constituent un élément important pour le suivi et l'évaluation et qui aident à recueillir des données statistiques pertinentes pour les actions en faveur de l'innovation et de l'esprit d'entreprise. Un exemple rare de système d'indicateurs, régulièrement publié, est celui mis au point par l'Observatoire des sciences et des technologies (<https://www.ost.uqam.ca/>).

10. Investir dans les infrastructures

Les autorités devraient aussi redoubler d'efforts en vue d'améliorer les infrastructures physiques et technologiques en soutenant la création de marchés en ligne, ce qui pourrait aider les PME et les jeunes entreprises à toucher davantage de clients potentiels auxquels proposer leurs produits.